

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 JUILLET 2026

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MESSA À DISPUSIZIONE D'UN FUNZIUNARIU DI U
SERVIZIU D'INCENDIU È DI SUCCORSU DI U CISMONTI
À PRÒ DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA
MISE À DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE DU
SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU CISMONTI
AUPRÈS DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de proposer le renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire de catégorie A titulaire du grade de Contrôleur Général de Sapeur-pompier professionnel du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse, auprès de la Collectivité de Corse.

Il assurera des fonctions de chargé de mission stratégique.

Cette mise à disposition a reçu un avis favorable de principe de la hiérarchie administrative d'origine de cet agent et de celle d'accueil, et s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire applicable à de telles positions.

Cette mise à disposition s'exercera à titre onéreux, impliquant le remboursement de la rémunération de l'agent ainsi que des cotisations et contributions afférentes, par la Collectivité de Corse au Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse sur production de titres de recettes émis trimestriellement.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse de valider le principe et les modalités de cette mise à disposition et d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention ci-jointe formalisant cette procédure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.